



Le 03/02/2022

La Commune de Maussane-les-Alpilles recrute afin d'assurer le remplacement d'un agent en congés maladie au sein de sa cantine scolaire **un agent à temps complet contractuel** (article 3.1 loi 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée) jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Intitulé du poste : agent de restauration scolaire (temps complet)

Service : école/bâtiments

Supérieur hiérarchique direct : responsable du service école/bâtiments

Missions :

- Fabrication des repas dans le respect des règles d'hygiène
- Assurer le service des repas dans le respect des règles d'hygiène
- Vaisselle petit matériel
- Accompagner la prise de repas
- Connaître les gestes de première urgence
- Appliquer les consignes du projet d'accueil individualisé
- Nettoyage des locaux

A titre subsidiaire tout autre mission en lien avec le cadre d'emploi de l'agent
faire appliquer les procédures d'entretien du plan de nettoyage et de désinfection

Réceptionner les marchandises

A titre subsidiaire tout autre mission en lien avec le cadre d'emploi de l'agent

Horaire :

Temps complet selon cycle de travail lié au calendrier scolaire

Horaires modifiables en cas de nécessité de service (6h/16h30)

Conditions d'exercice :

- titulaire CAP cuisine
- expérience significative dans le domaine de la restauration collective
- Respect des consignes de la hiérarchie
- travail en équipe
- strict respect des règles d'hygiène
- travail en milieu de nuisance sonore (cantine, cour d'école)

Poste à pourvoir au 21 Février 2022

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur Le Maire, hôtel de ville, avenue de la vallée des Baux, 13 520 Maussane-les-Alpilles

Email : patrick.roux@maussanelesalpilles.fr

Renseignements administratifs: Monsieur Patrick ROUX Directeur Général des Services 04 90 54 54 37